

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2015

## Ordre du jour :

- PV de la séance du 22 mai 2015
- Tarifs électricité
- Location logements : au-dessus de l'épicerie, ancienne auberge n° 02, ancienne gendarmerie 1<sup>er</sup> Gauche
- Révision PLU allégé
- Autorisation achat terrain auprès de M. MOUYCHARD suite à réalisation parking et amélioration accès à l'Hareng
- Proposition et vote modalités de location maison de la chasse et des associations
- Achat d'une bande de terrain au lotissement pour l'euro symbolique auprès de M. Jean-Pierre BLANC et Mme Nathalie LOPES
- Achat terrain (déjà délibéré) suite à création parking à Campilla
- Demande autorisation de mener une étude avec le Syndicat des Collectivités Electrifiées pour le réseau HTA (réseau 20 KV de la régie municipale)
- Demande de concrétisation d'un emprunt pour l'achat d'un porte-outils HOLDER
- Prolongement contrats saisonniers accueil jusqu'au 11 octobre
- Renouvellement emploi d'entretien hors saison au camping à compter du 12 octobre
- Remplacement saisonnier accueil camping pour congés maladie
- Concrétisation projet multiservices
- Demande autorisation pour clôturer un terrain nouveau parking, avec la participation de M. Pierre SOULÉ
- Marché électricité au camping
- Demande autorisation procéder aux Décisions Modificatives éventuelles sur les différents budgets (réajustements fin d'année- mouvements de crédits)
- Encaissement chèque Orange Internet
- Instauration d'un roulement pour l'astreinte
- Autorisation encaissements remboursements
- Transformation régie de recettes commune par régie de recettes et d'avance
- Indemnités de conseil et de budget sur la durée de présence du Percepteur d'Ax-les-Thermes
- Passage cour arrière gîte grangette
- Questions diverses

## - **P.V séance du 22 MAI 2015**

***Délib. 24 : Demande de subvention pour l'achat d'un matériel polyvalent auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.***

***Délib.25 : Autorisation achat approvisionnement pour ouverture épicerie village et camping et délégation de service public pour l'épicerie du village.***

***Délib. 26 : Embauche saisonniers entretien, aide accueil et soirées au camping du 29 juin au 30 août 2015***

*Délib. 27 : Tarif camping 2016*

*Délib. 28 : Renouvellement emploi handicap pour 2 semaines à la mairie.*

*Délib. 29 : Modification statuts du Syndicat Des Collectivités Elektrifiées de l'Ariège*

*Délib. 30 : , Proposition d'installation d'un complément de chauffage supplémentaire au niveau des logements de l'ancienne auberge*

*Délib. 31 : Avenant au lot 02 menuiseries pour la Maison de la Chasse*

*Délib. 32 : Remboursement frais de déplacement Madame DE HORTA Magali*

*Délib. 33 : Animations 2015 Camping municipal*

*Délib. 34 : Décision modificative n° 01 Budgets Commune –Camping – Régie Electrique*

*Délib. 35: Participation au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet l'achat de dispositifs de comptage communicant*

**- Tarifs d'électricité :**

Nouveaux tarifs de l'électricité au 1<sup>er</sup> août 2015 (prix hors taxes):

**TARIF BLEU - OPTION BASE RESIDENTIEL**

EN EXTINCTION - n'est plus proposé - pour les puissances souscrites de 18 kVA inclus à 36 kVA inclus

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
3	41,16	9,32
6	70,44	9,32
9	94,80	9,32
12	142,56	9,32
15	162,48	9,32
18	186,72	9,32
24	387,24	9,32
30	479,40	9,32
36	552,12	9,32

**TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES RESIDENTIEL**

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	75,00	10,43	6,38
9	101,88	10,43	6,38
12	163,20	10,43	6,38
15	188,16	10,43	6,38
18	210,36	10,43	6,38
24	439,08	10,43	6,38
30	514,68	10,43	6,38
36	588,12	10,43	6,38

**- Location logement au-dessus de l'épicerie :**

Le conseil municipal décide de louer le logement situé au-dessus de l'épicerie à Maurine ABSIL. Le montant mensuel de la location est de 280€ ; Ce montant comprend la mise en place d'un poêle à granules.

**- Location logement n°02 ancienne auberge :**

Une demande nous a été adressée pour louer le logement à la fille de Monsieur DUCHESNE (M. Duchesne est actuellement locataire du logement 04). Le montant mensuel du loyer est de 300 €. Ce montant comprend la mise en place d'un poêle à granules.

- **Location ancienne gendarmerie 1G:**

Le conseil municipal autorise le maire à louer le logement à Mr SUBRA Paul pour un montant mensuel de 270 €.

- **Révision PLU allégé :**

Une demande de permis de construire sur la parcelle n° A 995 au village du haut a été préparée pour être déposée ; au regard du PLU, cette parcelle n'est pas constructible. Les membres du conseil municipal moins 1 abstention autorisent la révision du PLU allégé.

- **Autorisation achat terrain auprès de Mr MOUYCHARD Christian suite à réalisation parking et amélioration accès l'Hareng :**

Les travaux cités ci-dessus ont nécessité le passage du géomètre pour régularisation ; le conseil municipal autorise l'acquisition du terrain dès que le géomètre aura rendu son travail.

- **Proposition et vote modalités de location maison de la chasse et des associations :**

Le bâtiment est pratiquement terminé ; le conseil municipal donne son accord pour que la salle des associations située près de la gare SNCF soit louée entre le 31 janvier et le 15 septembre.

Tarifs « résident » (propriétaires d'une maison d'habitation sur le territoire de la commune, ou locataires d'un logement à l'année.

Tarif « non résident » : 400 €

Etat des lieux contradictoire sera établi - signature d'une convention - caution d'un montant de 1000 €.

La location pour l'association de chasse est consentie à titre gratuit - charges eau électricité à charge de l'association du 15 septembre au 31 janvier - obligation d'assurance

- **Achat d'une bande de terrain au lotissement pour l'euro symbolique auprès de Mr J.P.BLANC et Nathalie LOPES.**

Il y a lieu de régulariser l'implantation de la route du lotissement ; une surface de 69 m<sup>2</sup> a été prise sur le lot 9 parcelle appartenant à M. BLANC et Mme LOPES qui proposent la vente à la commune pour l'euro symbolique. Le conseil municipal autorise ces conditions par le biais d'un acte notarié

- **Achat d'un terrain (Campilla)**

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un terrain appartenant à Mr MERLY Raymond qui permettra la réalisation d'une voie de retournement section B n°1557 sis à « Campilla », d'une surface de 325 m<sup>2</sup> - prix d'achat identique aux précédentes acquisitions : 10 € le m<sup>2</sup>

– **Demande autorisation mener une étude avec le Syndicat des Collectivités Electrifiées pour le réseau HTA (réseau 20 KV de la régie municipale) :**

Le conseil municipal autorise cette étude ; le but est de supprimer la ligne 20 KV de l'Hareng pour un passage en enterré depuis le poste de comptage, puis sous le pont roman du Couillet, traversée de la RN20, passage sous le pont rail et passage en encorbellement sous le pont départemental, passage sur le poste de transformation puis près de la parcelle appartenant à la commune au-dessus du parking 2 places et continuer ensuite d'enterrer la HTA jusqu'au poste du Christ -

– **Demande de concrétisation d'un emprunt pour l'achat d'un porte-outil HOLDER :**

Le conseil municipal donne son accord pour réaliser un emprunt sur 15 ans d'un montant de 172 193.29 € HT correspondant à l'achat d'un porte-outils HOLDER qui comprend des accessoires pour le déneigement, le salage mais aussi pour le nettoyage et le désherbage de la voirie communale. Se rajoute à cette somme les frais pour l'achat et le mise en place de poêles à granules (dépense non prévue sur le budget) soit 21 000 €

3 banques ont proposé une offre : la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne. L'emprunt sera contracté auprès de la banque la moins disante.

– **Prolongement saisonniers accueil camping :**

Le conseil municipal donne son accord pour le prolongement des contrats saisonniers accueil camping du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2015.

– **Renouvellement emploi hors saison au camping :**

L'emploi de saisonnier hors saison est reconduit cette année du 12 octobre 2015 au 30 avril 2016 à raison de 1 heure par jour du lundi au vendredi : accueil des campeurs et nettoyage des locaux ouverts.

– **Remplacement saisonnier pour congé maladie :**

Une employée à l'accueil du camping municipal est en congés maladie. Le conseil municipal autorise son remplacement pour les heures restant à couvrir.

- **Concrétisation projet multiservices :**

Après présentation du projet multiservices et le rappel du mode de financement (projet subventionnable à 80 % pour un montant de travaux de 389 515 € HT)

Le vote du projet de réalisation a donné 5 voix pour et 5 voix contre. Dans le cas présent, la voix de Monsieur le maire est prépondérante (article L 2121-20 du CGCT).

– **Clôture terrain nouveau parking église romane :**

Le conseil municipal donne l'autorisation pour la mise en place d'une clôture de séparation de la propriété de Monsieur Pierre Soulé et du parking de l'église romane : grillage d'une hauteur de 1.50 m avec piquets bois ; les frais seront partagés avec Monsieur Soulé.

– **Marché électricité au camping :**

Le conseil municipal décide de souscrire à l'offre de marché de l'électricité proposée par EDF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il s'agit d'un contrat Nouvelle Offre en Prix Ferme pour une Durée de 24 mois sans augmentation sur la durée du Marché.

– **Demande autorisation pour les Décisions Modificatives (mouvements de crédits à effectuer les différents budgets) :**

Autorisation est donnée au Maire pour effectuer si nécessaire les mouvements de crédits sur les différents budgets afin de réajuster les chapitres

– **Encaissement chèque Orange Internet :**

Le service client d'Orange nous adresse un chèque de 52.62 € en remboursement de l'abonnement relatif à la cabine téléphonique de camping municipal qui a été enlevée début mai 2015. Le conseil municipal autorise son encaissement.

– **Instauration d'un roulement pour l'astreinte :**

Dans le cadre de la mise en place de cette astreinte (décision prise séance du 22.05.2015) les horaires seront les suivants : suivant la hauteur de neige, à partir de 40 cm, les employés commenceront à 6 heures le matin ; ils continueront à s'organiser tels que cela était le cas jusqu'à maintenant, en respectant la législation du travail en matière de durée hebdomadaire de travail et du temps de repos journalier qui est d'une période minimale de 11 heures consécutives au cours de chaque période de 24 heures.

– **Autorisation encaissements de remboursements divers :** validée par le conseil municipal

– **Transformation régie de recettes de la commune par une régie de recettes et d'avance :**

Le conseil municipal donne son accord pour transformer la régie de recettes actuelle en régie de recettes et d'avance, sur le conseil du comptable de la collectivité.

- **Indemnités de conseil et de budget au Percepteur d'Ax-les-Thermes :**

Suite à la nomination du nouveau comptable des Finances Publiques à Ax-les-Thermes au 1<sup>er</sup> septembre 2014, le conseil municipal décide d'octroyer au taux de 100 % les indemnités de conseil et de budget qui doivent lui être allouées pour la commune et la régie électrique sur la durée de sa présence.

- **Passage cour arrière gîte grangette :**

Suite à l'acquisition par la commune de la parcelle sise quartier Couillet derrière la gîte grangette (parcelle C 1262), un passage sera créé pour permettre de desservir le terrain jouxtant cette parcelle et appartenant à M. et Mme Goupil Christian (C 1261).

- **Questions diverses**

- Poêles à granules : suite à l'appel d'offre lancé conformément à la délibération prise en précédente séance un tableau comparatif des offres a été dressé par l'architecte Soum Joël. Le conseil municipal accepte de prendre l'entreprise la moins disante tel que proposé par l'architecte pour un montant de 21 642.20 € TTC.
- Projet usine embouteillage ; le conseil municipal accepte de lancer l'étude hydraulique en vue de l'installation d'un pont Bailey sur l'Ariège pour un montant de 6 920 € HT